



Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la situation actuelle, certaines informations figurants dans ce journal sont aujourd'hui erronées ou obsolètes.

En effet, vous auriez dû recevoir ce journal par voie postale, la première semaine de confinement.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Par conséquent, nous avons dû nous adapter et nous vous proposons une version numérique.

Naturellement,

L'équipe du SICTOM de Nogent-le-Rotrou

Erratum page 4 du journal :

« Les collectes des ordures ménagères des vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai 2020, seront reportées aux jeudis 30 avril et 7 mai 2020 pour Ceton, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers et Miermaigne.

Les collectes des ordures ménagères des vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai 2020, seront reportées aux samedis 2 et 9 mai 2020 pour Nogent-le-Rotrou. »

# le journal du SICTOM

Syndicat mixte  
pour la collecte  
et le traitement  
des ordures  
ménagères  
de la région de  
Nogent-le-Rotrou



39 communes pour 32431 habitants (INSEE 2017)  
connue au 01/01/2020

## SOMMAIRE

### Page 1

- Le mot du Président
- « Laisse parler ton cœur » remerciements

### Page 2

COREPILE:  
je recycle mes piles!

### Page 3

- ECO-MOBILIER:  
La collecte du mobilier
- Présentation
  - Nouveautés dans les déchetteries
  - Collecte des coussins, couettes

### Page 4

- RAPPEL : Reports des collectes (jours fériés)
- Horaires d'ouverture des déchetteries

### Feuilleton

- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements du secondaire
- Redevance Spéciale et économie circulaire: les déchets des professionnels
- Les Rendez-vous Récup' : les prochaines dates
- Composter ses biodéchets: un acte en faveur du climat!
- Favoriser le réemploi des objets électriques et électroniques

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Bien que l'année 2020 soit déjà commencée depuis quelques semaines, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, votée en 2015, prévoyait que d'ici 2022, l'ensemble des collectivités passerait à l'extension des consignes de tri de tous les emballages.

Faite pour simplifier le geste de tri, puisque tous les emballages y compris les plastiques sont triés et valorisés, l'expérimentation menée depuis 2012 dans 10 départements a donné des résultats très encourageants.

La collecte des plastiques a progressé de 2 kg par habitant, entraînant également une augmentation des autres collectes de plus de 2 kg.

Pour trier tous les plastiques et permettre leur valorisation, nos centres de tri doivent se moderniser et faire de gros investissements.

Actuellement, notre marché de tri et valorisation des déchets recyclables, dans le cadre d'un groupement de commande entre plusieurs syndicats d'Eure et Loir, est attribué au Centre de tri Natriel à Dreux.

Le centre de tri a été transférée au 01 janvier 2020 de l'Agglomération du Pays de Dreux à SITREVA\*. Une étude a été lancée pour adapter le centre aux nouvelles consignes.

L'échéance de 2022 semble difficile à tenir pour permettre la réalisation des travaux. Ce retard n'est pas sans conséquence, puisque nous avons signé un contrat d'objectifs avec CITEO qui ne pourra être atteint en 2022. Cela entraînera une baisse progressive des soutiens financiers que nous percevons chaque année !

Cependant, nous ne devons pas relâcher nos efforts de tri surtout concernant les plastiques.

Pensons à nos enfants, à nos petits enfants : trions! Si nous ne voulons pas qu'ils retrouvent ces plastiques dans la nature et les océans.

Bon tri  
à tous...

Bien cordialement,  
Le Président du SICTOM de Nogent-le-Rotrou,  
Jean Claude DORDOIGNE

\*SITREVA : Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets.

### « Laisse parler ton cœur »

Opération menée en partenariat avec ECOSYSTEM

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à ce projet. En effet **807kg** de jouets ont été récoltés dans **vingt points de collecte du 16 au 24 novembre 2019** (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets).

Après avoir été triés, les jouets ont été re-distribués à diverses associations :

- Les Restaurants du Cœur de Nogent-le-Rotrou,
- La Ressourcerie « Récup & Co » de Nogent-le-Rotrou,
- ATD Quart monde,
- Le Centre de Loisirs de Nogent-le-Rotrou,
- L'association Ludo'Perche.



Laisse  
parler  
ton  
cœur

Encore un grand merci à tous...

Pour tous renseignements  
Veuillez contacter :  
Le SICTOM

Hôtel de Ville - 44 rue Villette Gâté  
BP 60189  
28401 NOGENT-LE-ROTROU cedex  
Tél. : 02 37 29 68 68  
Fax : 02 37 29 68 69  
www.sictom-nogentleotrou.fr

# COREPILE : Je recycle mes piles !

[jerecyclemespiles.com](http://jerecyclemespiles.com)



**Corepile** est un éco-organisme sous Agrément d'Etat qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).

**Corepile** représente 38,4% des mises sur le marché et de la collecte des piles et accumulateurs, soit plus de 100 000 tonnes depuis 2001, soit le poids équivalent de 15 "Tour Eiffel" !

La mission première de **Corepile** est de développer en France métropolitaine et dans les DOM/COM, la collecte sélective et le recyclage de toutes les catégories de piles et petites batteries portables afin de contribuer à maintenir l'objectif national de taux de collecte de 45% pour atteindre 50% à l'horizon 2021.

## Pourquoi faut-il rapporter les piles usagées dans des points de collecte spécifiques ?

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables enjeux.



### Nous recyclons pour :

- éviter de gaspiller des ressources naturelles rares (le zinc ou le nickel) ;
- produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries ;
- éviter de jeter dans les ordures ménagères les piles qui contiennent des métaux lourds.

**Collecter ses piles, c'est facile !** Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collectes Corepile. Trouvez le plus proche ici ([www.jerecyclemespiles.com](http://www.jerecyclemespiles.com)).

## Où déposer ses piles usagées sur le territoire du SICTOM ?



PILES ET ACCUMULATEURS

Le SICTOM dispose de 4 points de collecte, un dans chacune de ses déchetteries.

Les supermarchés, magasins de bricolages, certaines mairies... sont également points de collecte.



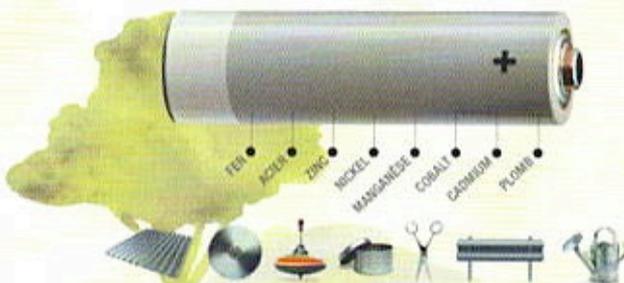
Le bon geste pour que vos piles et batteries soient recyclées



Ne mettez pas vos piles dans les bacs noirs et les bacs à emballages

## Que deviennent les vieilles piles ?

Avec les vieilles piles, nous récupérons des métaux qui sont réutilisés :



Recycler ses piles c'est utile ! Dans une pile ou batterie, jusqu'à 80% des métaux sont recyclés pour être utiles au quotidien.

**Corepile**

## TOUTES LES PILES ET PETITES BATTERIES SONT ACCEPTÉES

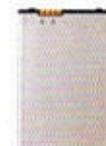
(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries Li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



Piles bâtons



Piles boutons



Toute batterie d'appareils électriques



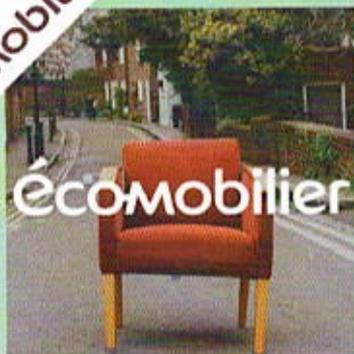
Toute batterie d'appareils portatifs



Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tordeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)



Batteries de clôtures électriques



# ECO-MOBILIER: la collecte du mobilier

## Eco-mobilier ?

Créé en 2011, Eco-mobilier est un éco-organisme qui organise la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé, par le réemploi, la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique. Il a été créé par les professionnels de l'ameublement pour répondre aux obligations de recyclage.

Éco-mobilier est une réponse à l'attente d'une consommation responsable et à la nécessité d'accroître fortement les moyens de recyclage et de valorisation du mobilier usagé. Depuis 2013, Eco-mobilier offre une nouvelle vie aux meubles et aux matelas usagés.

Les performances d'Eco-mobilier: à sa création, seuls 23% des meubles usagés étaient recyclés. Fin 2017, plus de 90% étaient recyclés en nouvelles matières ou valorisés en énergie.

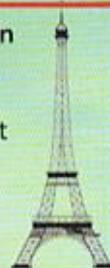
Plus de 4 000 points de collecte pour vous débarrasser de vos vieux meubles.

Afin de favoriser le réemploi des meubles usagés en bon état et de contribuer ainsi à la boucle vertueuse de l'économie circulaire, Eco-mobilier est partenaire de plus de 350 associations et entreprises d'insertion engagées pour la réutilisation et le réemploi.

**Objectif: fin de l'enfouissement des meubles usagés d'ici 2023.**

Mobiliers en fin de vie par an:  
1,7 million T,  
soit l'équivalent  
en poids de

170 x



## LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER

pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.



CHAIRES



FAUTEUILS



RANGEMENTS



LITERIE



TABLES



JARDIN

## COMMENT SE DEBARRASSER DE SES MEUBLES SUR NOTRE TERRITOIRE

### • Le don à des associations

Pour les meubles en bon état, le don est LA solution. Sur le territoire du SICTOM, à la Ressourcerie, Récup & Co, vos meubles pourront être revendus à moindre coût. C'est ainsi le moyen de contribuer à la boucle vertueuse de l'économie circulaire en favorisant le réemploi et la réutilisation des meubles usagés !

### • La déchetterie

Si vos meubles sont en trop mauvais état pour être donnés, rénovés ou revendus, déposez-les à la déchetterie de Nogent-le-Rotrou, dans la benne dédiée aux meubles usagés.



MOBILIER



## LEURS RECYCLAGES

Les meubles et matelas collectés en déchetteries et en magasins partent en centres de tri. Ils sont ensuite regroupés par famille de matériaux.



Pour faciliter le recyclage, il faut en effet séparer les matières qui composent ces produits: bois, mousse, plastique, ferraille.

- Les meubles en bois: après broyage, sont recyclés en panneaux de particules agglomérées.
- Les meubles en plastique: sont triés par famille de plastique, broyés et transformés en petites billes de plastique.
- Les matelas: sont recyclés en panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment.

## QUE FAIT-ON DES MEUBLES ET MATELAS QUI NE PEUVENT PAS ETRE TRANSFORMES EN DE NOUVEAUX PRODUITS ?

C'est le cas notamment des canapés, fauteuils et autres produits rembourrés. Ces produits sont composés de matières souvent collées qu'il est difficile de trier et de séparer. Ils vont donc être broyés pour servir à fabriquer du Combustible Solide de Récupération (CSR). Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique.



La déchetterie de Nogent-le-Rotrou est, pour le moment, la seule déchetterie de notre territoire à avoir une benne Eco-mobilier.

Dès le printemps, les déchetteries de Thiron-Gardais et Charbonnières seront équipées d'une benne Eco-mobilier.



## • Eco-mobiliers, c'est aussi la collecte des couettes et oreillers !

Depuis peu, Eco-mobilier collecte, tri, recycle et valorise les couettes et oreillers usagés.

Vous pouvez déposer:

- vos couettes, oreillers, traversins...
- vos coussins d'assise, de literie, de décoration...
- les sacs de couchage,

à la déchetterie de Nogent le Rotrou, pour que ces objets soient valorisés.



## Contenant Couettes et oreillers

Pour le recyclage et la valorisation de vos couettes et oreillers.



COUETTES



OREILLERS



COUSSINS



SACS DE COUCHAGE



SURMATELAS

# Rappel : Reportés des jours de collecte

En raison des jours fériés, certains jours de collecte seront modifiés :

**DATES  
IMPORTANTES**

Ainsi, la collecte du :

<b>Lundi 13 Avril 2020</b>	sera reportée au <b>Mardi 14 Avril 2020</b> pour Saint-Denis-d'Authou, La Bazoche-Gouët, Chapelle-Guillaume, Marolles-les-Buis, Frétyngy, Coudreceau.
	sera reportée au <b>Mercredi 15 Avril 2020</b> pour Thiron-Gardais, Combres, Happonvilliers, Authon-du-Perche, Saint-Jean-Pierre-Fixe, Béthonvilliers.
<b>Mercredis 1<sup>er</sup> et 8 Mai 2020</b>	seront reportées aux <b>Jeudis 30 Avril et 7 Mai 2020</b> pour Ceton, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers et Miermaigne.
	<b>La collecte des emballages</b> sera reportée aux <b>Samedis 2 et 9 Mai 2020</b> pour Nogent-le-Rotrou et Margon.
<b>Jeudi 21 mai 2020</b>	sera avancée au <b>Mardi 19 Mai 2020</b> pour Gémages, Bellou-le-Trichard, Saint-Germain-de-la-Coudre, La Rouge, Saint-Hilaire-sur-Erre.
	sera avancée au <b>Mercredi 20 Mai 2020</b> pour Saint-Agnan-sur-Erre, Condeau, Dancé, Saint-Pierre-la-Bruyère, Souancé-au-Perche.
	sera reportée au <b>Vendredi 22 Mai 2020</b> pour Frazé, Montigny-le-Chartif, Nonvilliers-Grandhous, Chassant.
	sera reportée au <b>Samedi 23 Mai 2020</b> pour Trizay-Coutretot-Saint-Serge, Champrond-en-Perchet, Brunelles, La Gaudaine, Vichères, La Croix-du-Perche.
<b>Toutes les collectes seront assurées le Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020</b> (Lundi de Pentecôte)	
<b>Mardi 14 Juillet 2020</b>	sera avancée au <b>Lundi 13 Juillet 2020</b> pour Nogent-le-Rotrou et Margon.
<b>Samedi 15 Août 2020</b>	sera avancée au <b>Mercredi 12 Août 2020</b> pour Les Etilleux, Coudray-au-Perche, St Bomert, Soizé, Charbonnières.
	sera avancée au <b>Jeudi 13 Août 2020</b> pour Luigny, Moulhard, La Chapelle-Royale, Les Autels-Villevillon.
	sera avancée au <b>Vendredi 14 Août 2020</b> pour Le Theil-sur-Huisne.
<b>Mercredi 11 Novembre 2020</b>	<b>La collecte des emballages</b> sera reportée au <b>Jeudi 12 Novembre 2020</b> pour Nogent-le-Rotrou et Margon.
	sera reportée au <b>Vendredi 13 Novembre 2020</b> pour Mâle et L'Hermitière.
<b>Vendredis 25 Décembre 2020 et 1<sup>er</sup> Janvier 2021</b>	seront avancées aux <b>Jeudis 24 et 31 Décembre 2020</b> pour Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Miermaigne, Ceton.
	seront reportées aux <b>Samedis 26 Décembre 2020 et 2 Janvier 2021</b> pour Nogent-le-Rotrou.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES :

Les déchetteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels aux horaires suivants :

**NOGENT-LE-ROTROU**  
Les Barbaras  
Tel : 02.37.52.97.21

**HIVER (du 1<sup>er</sup> oct au 31 mars)**

LUNDI à SAMEDI  
8h00-12h00 / 13h30-17h00

**ETE (du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept)**

LUNDI à VENDREDI  
8h00-12h00 / 13h30-18h45  
SAMEDI  
8h00-12h00 / 13h30-17h30

**THIRON GARDAIS**  
Rue des Tilleuls  
Tel : 02.37.49.50.79

**HIVER (du 1<sup>er</sup> oct au 31 mars)**

LUNDI 14h00-17h30  
MERCREDI 14h00-17h30  
VENDREDI 14h00-17h30  
SAMEDI 9h-12h / 14h-17h30

**ETE (du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept)**

LUNDI 14h00-17h30  
MERCREDI 9h-12h/14h-17h30  
VENDREDI 9h-12h/14h-17h30  
SAMEDI 9h-12h / 14h-17h30

**CHARBONNIERES**  
La Ferrandière  
Tel : 02.37.49.11.24

LUNDI 9h00-12h00  
MERCREDI 13h30-17h30  
VENDREDI 14h00-17h00  
SAMEDI 9h00-12h00  
14h00-17h00

**LE THEIL/HUISNE**  
La Porcherie  
Tel : 02.37.49.67.81

LUNDI 13h30-17h30  
MERCREDI 9h00-12h00  
13h30-17h30  
VENDREDI 9h00-12h00  
13h30-17h30  
SAMEDI 9h00-12h00  
13h30-17h15

Pour toute information, consultez notre site INTERNET : [www.sictom-nogentlerotrou.fr](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr) ou le Facebook « SICTOM de Nogent-le-Rotrou »

## Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements du secondaire



Chaque année, en France, **20 kilos de denrées alimentaires par habitant sont jetés**, dont **7 kilos d'aliments encore emballés** et **13 kilos de restes de repas ou de fruits et légumes abîmés**.

Pour lutter contre ce gaspillage, le SICTOM s'engage auprès de la restauration collective où, en moyenne, **30 à 40% des produits du repas finissent à la poubelle**. Le SICTOM a fait appel à l'association **ATHENA** afin de proposer un accompagnement pédagogique de qualité aux établissements scolaires.

Depuis ce début d'année, le SICTOM et ATHENA sont intervenus dans deux collèges (Authon-du-Perche et Val au Perche/Le Theil-sur-Huisne) afin de sensibiliser les convives aux enjeux liés à la réduction du gaspillage alimentaire. Des **semaines de pesées** des restes alimentaires jetés en fin de repas ont été organisées et un travail avec les **élèves**, le **personnel de cuisine** et le **personnel encadrant** a été entrepris afin de proposer des actions concrètes pour diminuer ce gaspillage.

Pour toute demande concernant ces actions, contactez le SICTOM au 02.37.29.22.27.

## Redevance Spéciale et économie circulaire : les déchets des professionnels

Dans la continuité des objectifs de la **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte** et de la **réglementation européenne**, le SICTOM promeut les principes de **l'économie circulaire** auprès des professionnels du territoire. L'idée défendue est de favoriser l'émergence d'un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à **augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources** et à **diminuer l'impact sur l'environnement** tout en développant le bien-être des individus » (source : ADEME).

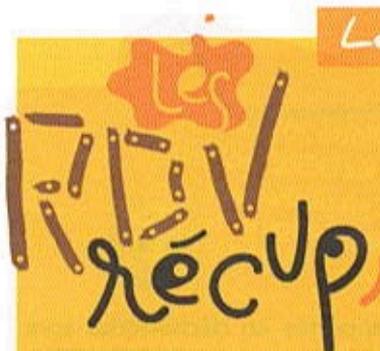
L'instauration, en 2015, de la **redevance spéciale** (une redevance s'adressant aux professionnels producteurs de plus de 3000 litres d'ordures ménagères par semaine) a pour but d'inciter les gros producteurs de déchets à **diminuer la quantité de déchets** produits (par le don, le réemploi, l'éco-conception,...) et/ou à **mieux les gérer** (par le tri sélectif, la recherche de filières spécifiques, le compostage, ...).

En abaissant le seuil de cette redevance à **2500 litres de déchets produits par semaine** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le SICTOM poursuit son objectif de **prévention des déchets**. Le SICTOM est à la disposition des professionnels du territoire pour les aider à instaurer des démarches en lien avec l'économie circulaire.

Plus d'informations sur [www.sictom-nogentlerotrou.fr/economie\\_circulaire](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr/economie_circulaire).



## Les Rendez-vous Récup' : les prochaines dates



Les animations gratuites et ouvertes à tous autour du développement durable continuent en 2020! Un nouveau programme vous a été concocté par La Boîte à Outils, le Centre Social Municipal, Récup & Co et le SICTOM, parmi lesquelles:

- Samedi 4 avril 2020: Fabrication d'un composteur (de 10h à 17h30) et d'un lombricomposteur (de 13h30 à 15h) à la Boîte à Outils.

**Inscriptions au 02 37 29 22 27**

- Samedi 16 mai, Samedi 29 août et Samedi 28 novembre 2020: Cafés

Réparation de 14h30 à 17h30 à la Boîte à Outils: apportez un objet en panne et réparez-le plutôt que de le jeter, grâce à l'aide de réparateurs bénévoles. **Contribution libre** (gâteau, boisson, monnaie, coup de main)

- Samedi 11 juillet 2020: Fête de la Récup' et du Bricolage de 10h à minuit à la Maison du Tertre et dans la cour du 111, rue Bretonnerie: ateliers de création en récup', spectacles de rue, course de caisses à savon.

**Infos et inscriptions pour la course de caisses à savon au 02 37 52 98 65**

Retrouvez les dates des autres rendez-vous (fabrication de vide-poches, de cabas et de sacs à vrac, réparation de vélos, Cafés Couture, visite de jardin et observation de la biodiversité...) sur [www.sictom-nogentlerotrou.fr/recup](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr/recup)

## Composter ses biodéchets: un acte en faveur du climat!

On estime que les biodéchets représentent 1/3 des ordures ménagères produites. En 2019, chaque habitant du SICTOM a produit en moyenne 240kg d'ordures ménagères. Ce sont donc plus de 80kg de biodéchets non valorisés qui se retrouvent dans les poubelles des ménages chaque année pour être incinérés!

Valoriser les biodéchets directement là où ils sont produits (à domicile, au pied de son immeuble ou au sein d'un établissement...) permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

Le compost est un amendement naturel qui, en améliorant le sol, peut remplacer les engrais chimiques. Un compost mature et tamisé peut également remplacer le terreau du commerce.



Les incinérateurs dans lesquels les déchets sont brûlés participent également à l'émission de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère. De plus, incinérer des déchets organiques revient à brûler de l'eau (dont ils sont composés de 60 à 90%), l'énergie produite est donc minimale.

Les ventes de composteurs ont lieu tous les premiers mercredis du mois de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous (contactez-nous au 02.37.29.22.27), au 30 rue Doullay à Nogent-le-Rotrou.



Du 28 mars au 12 avril 2020, a lieu l'opération « Tous au compost! », un événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques. Durant ces quinze jours, de nombreuses animations pour informer, sensibiliser et développer la pratique du compostage de proximité seront organisées.

Les organisateurs des RDV Récup' vous proposent de venir fabriquer votre propre composteur ou lombricomposteur, le samedi 4 avril 2020 à La Boîte à Outils (111, Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou). Renseignements et inscriptions au 0237292227.

## Favoriser le réemploi des objets électriques et électroniques

Depuis le mois de novembre 2019, un caisson « réemploi » est installé à la déchetterie de Nogent-le-Rotrou. Vous pouvez y déposer vos petits appareils d'équipement électriques et électroniques en état de fonctionnement.



Ces objets seront ensuite collectés par Récup & Co, Ressourcerie associative de Nogent-le-Rotrou (111, rue Bretonnerie), afin d'être revendus à prix solidaires en boutique. En faisant don de vos appareils à la Ressourcerie, vous contribuez à l'insertion professionnelle, ainsi qu'à la réduction des déchets!

Vous pouvez également déposer vos objets directement à la Ressourcerie. Plus d'infos sur les horaires et les objets acceptés ici: <http://ressourcerie-recupetco.fr>

\*Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

Entre 2010 et 2019, les DEEE\* collectés en déchetterie ont augmenté de 34,7%



Les DEEE apportés en déchetteries sont recyclés par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Cependant, le recyclage est un procédé coûteux qui nécessite une consommation d'énergie importante, il ne devrait concerner que les appareils hors d'usage. Pour ceux qui fonctionnent toujours mais dont vous ne vous servez plus, pensez au don!

